L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 DECEMBRE 1888. — 62me Année

Dufour & Donnet. Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 6 DECEMBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an $12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
Trois mois 75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne. Voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. ONORATO—Coin Murat et Canal—Meubles de maison, effets mobiliers etc.

Les commentaires sur le message de M. Cleveland.

Il s'est passé, quelques jours après les élections présidentielles, un fait lamentable, qui fait peu d'honneur à l'humanité, et, qu'à notre sens, on n'a pas assez vertement relevé, ne fût-ce que pour faire voir qu'il y a encore dans les populations un reste d'honnêteté, un reste de reconnaissance, même dans le malheur, envers ceux qui se sont dévoués pour elles. Un personnage qui, par ses exagérations libre-échangistes, par la poursuite de rêves impossibles et, surtout, impopulaires, a, plus qu'aucun autre, contribué à la défaite, non seulement de M. Cleveland, mais du parti démocrate — ce qui est, à nos yeux, une véritable calamité — se retournait, tout à coup, contre un chef d'Etat dont tout le tort a été de n'avoir pas su se débarrasser de lui et de la clique d'utopistes qui circonvenaient la Maison Blanche.

Il lui reprochait de n'avoir pas jeté par-dessus bord tout ce qui dans les différents départements de l'Exécutif avait été, dans le passé, plus ou moins entaché de républicanisme, de n'avoir pas brutalement mis en application le ignoble principe qui a fait tant de mal aux Etats-Unis et y a entravé de tout temps, l'établissement d'une administration forte et capable: aux vainqueurs les dépouilles! C'était, de la part de M. Watterson, le trop fougueux journaliste de St-Louis—car c'est de lui qu'il s'agit—une façon peu généreuse de se laver les mains des mésaventures qu'il avait attirées sur le pays, de rejeter le blâme sur celui qu'il avait sacrifié à ses ridicules théories.

De semblables accusations étaient bien faites pour indigner le lecteur. Il n'est personne qui ne sache qu'il existait, qu'il existe une loi présentée par un démocrate, M. Pendleton, votée par les démocrates du Congrès aussi bien que par les républicains, et que le premier devoir de M. Cleveland était d'y conformer sa conduite. La politique suivie par le dernier était la seule vraie, la seule juste, la seule honorable, parce qu'elle était la seule légale. Si certains membres du parti qu'il représentait, d'une façon si irréprochable, lui en ont tenu rigueur, c'est que, nous le croyons, pas—c'est à dire, n'étaient pas de vrais républicains, [illegible] le sens détourné, accordé, que les politiciens donnent à ce mot, mais comme on l'entend partout [illegible] vraie démocratie, où la légalité règne sans conteste, où l'on ne croit pas que la loi n'est faite que pour être éludée ou foulée aux pieds.

La résistance de M. Cleveland aux prétentions illégales de certains démocrates lui fait le plus grand honneur; elle restera un de ses plus beaux titres de gloire. Le coup de pied de M. Watterson, lancé après la défaite à un vaincu qui n'est, après tout, que sa victime, ne lui fait pas honneur et sa conduite en cette circonstance ne lui portera pas bonheur, nous l'espérons du moins.

Ce procédé peu chevaleresque, permettait de prévoir bien d'autres [illegible] dans le camp même de M. Cleveland, que devait-il se passer chez les ennemis du parti, ou chez les étrangers, et quels seraient leurs commentaires, lors de l'apparition du message annuel? Les commentaires devaient être [illegible].

A notre grand étonnement, il n'y a pas eu de charge à fond de train contre le message que dans la Tribune de New-York. On peut reprocher à M. Cleveland son peu d'habileté ou de tenue, son manque de tact [illegible]; on est obligé, partout, de rendre hommage à ses grandes qualités chez le simple magistrat [illegible] du pouvoir, entouré de l'estime de tous. Ses attaques si fondées en raison, si justes, si hardies contre les abus du capital, contre les syndicats, les "trusts", les coalitions des spéculateurs et des gros industriels, imposent le respect, même parmi ses ennemis, à plus forte raison chez les indifférents.

Le Herald lui-même, au lieu de [illegible] le ton [illegible] qu'il possède au suprême degré l'art de nager entre deux eaux. Tout ce que dit M. Cleveland est vrai, fait-il, mais comme la masse vient de lui donner tort par son vote, ce n'est plus que la voix qui se fait entendre dans le désert: Vox clamantis in deserto.

Nous croyons que le Herald se trompe; il ne se passera pas longtemps avant que le peuple s'aperçoive de son erreur. S'il ne s'en aperçoit pas et s'oppose pas à ses mandataires les mesures nécessaires, l'avenir lui réserve un épouvantable châtiment; mais, heureusement, le cri a dénoncé partout de haut, n'a pas pénétré dans des oreilles sourdes ou insensibles. Un coup terrible a été porté au monopole, les beaux jours de ce dernier sont passés. Si le républicanisme ne le met pas à la raison, il est condamné à se préparer une chute exemplaire en 1892. S'il essaie de le bâillonner, il est encore perdu, car il sera abandonné par lui, et l'on sait qu'il n'a pas d'autre appui que le capital qui vient de lui assurer la victoire.

Il en est à peu près de même du Times, qui se contente d'approuver les vues de M. Cleveland, tout en les taxant d'un peu d'exagération.

Il n'y a guère que la Tribune qui essaie de persifler le Président, au nom des patrons, au nom des monopoleurs. Or, la Tribune est l'organe du [illegible]; il en est l'organe accrédité, officiel; c'est bien là, en effet, l'esprit qui anime M. Blaine et toute la clique qui l'entoure et soutient le parti, dont il a pris audacieusement la défense, sous la protection duquel M. Harrison a été porté au pouvoir suprême. Quelle réforme peut-on espérer des vainqueurs? Les républicains sont à la fois les soutiens et les créatures du monopole; ils ne peuvent vivre que par lui; ils tomberont avec lui; et la chute sera d'autant plus profonde que la victoire n'a été que le résultat d'une surprise, d'un malentendu provoqué par l'intervention coupable des libre-échangistes et habilement exploité par les "trusts," les syndicats de millionnaires, affublés des oripeaux de la protection.

En Europe, le message n'a guère été envisagé qu'au point de vue de l'affaire Sackville, qui n'est pas seulement un gros scandale, mais qui soulève une des plus graves questions du moment—celle de la naturalisation.

Il est à remarquer que la Riforma, de Rome, qui, naguère, fulminait contre les Etats-Unis, pour soutenir ses nationaux émigrés en Amérique, les abandonne, et adopte pleinement les idées émises à leur égard par M. Cleveland. Encore un grand problème que vient de poser le Président, et qui exige une prompte solution. Il ne faut pas que de pareils faits se reproduisent, que des citoyens qui se disent Américains, puissent laisser influencer leur vote par des considérations étrangères au pays, quelquefois même en conflit avec ses intérêts. Il y a, ici, péril en la demeure. Plus tôt cette question sera vidée, mieux s'en trouvera l'Union, à l'intérieur et dans ses relations de chaque jour avec les autres puissances.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Un employé de la Banque du Canal déclare dans un avis publié plus loin, qu'il s'est fait mettre en possession, pour le compte d'un déposant de l'institution, du quart du gros lot gagné au tirage à combinaison de mardi dernier, par le billet portant les numéros 32—38—43 billet qui avait été acheté vingt-cinq sous au bureau de M. A. M. Aucoin, 8 North Rampart.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

FRANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

Les chemins de fer en temps de guerre: M. de Freycinet, ministre de la guerre, a donné, le 21 novembre, à la commission de l'armée des explications au sujet du projet de loi qu'il a déposé ces jours-ci sur le bureau de la Chambre et concernant le service des chemins de fer en temps de guerre.

C'est, on s'en souvient, la loi du 13 mars 1875 qui a réglé les conditions dans lesquelles les voies ferrées doivent être utilisées en temps de guerre et les rapports qui doivent, à cet effet, être établis entre le ministre de la guerre et les administrations de chemins de fer.

Cette loi a institué une commission militaire supérieure des chemins de fer chargée des études préparatoires, en vue de concilier les intérêts militaires et les nécessités techniques, et chargée aussi de la direction et de la surveillance des opérations.

M. de Freycinet estime aujourd'hui que, si la préparation peut être assurée par cette commission, il n'en saurait être de même de la direction. Il propose donc, par le projet qu'il vient de déposer, de donner la direction absolue des chemins de fer, en temps de guerre, au ministre de la guerre, seul responsable. Il demande que dès le premier jour de la mobilisation les administrations de chemins de fer passent sous son autorité absolue.

La commission militaire supérieure des chemins de fer est réduite à un rôle purement consultatif en temps de paix.

Le projet, en outre, fixe d'une manière précise les attributions des commandants d'armée, en cas de guerre, au point de vue des chemins de fer, la loi de 1875 s'étant bornée à déclarer qu'ils recevraient une délégation de l'autorité ministérielle.

Enfin, dans la législation française actuelle, rien n'était prévu pour les réunions, en temps de paix, des sections de chemin de fer de campagne, qui ne peuvent être convoquées à des époques fixes et par classes de recrutement, comme les troupes territoriales, auxquelles elles sont cependant assimilées. M. de Freycinet propose de donner la faculté de les convoquer par simple décret.

Telles sont les lignes générales du projet que le ministre a développé hier devant la commission.

Celle-ci s'est bornée à écouter les observations du ministre. Elle discutera le projet dans une prochaine séance.

—Le ministre de la guerre a été aussi entendu sur un projet auquel la commission semble devoir accorder un avis favorable.

Il s'agit de la création de seize nouvelles batteries d'artillerie qui seraient destinées à remplacer, dans différents corps d'armée, les seize batteries qui en ont été détachées pour être affectées à la défense des Alpes, de la Corse et de la Tunisie.

Aux adhésions illustres qu'a déjà reçues le bureau de la Ligue sont venues, ces derniers jours, s'en ajouter de nouvelles, parmi lesquelles nous citerons celles de M. Poubelle, préfet de la Seine, acceptant un siège de membre titulaire au comité, de plusieurs recteurs et professeurs de Faculté et de lycée, chefs d'établissement d'instruction, ingénieurs, officiers, magistrats et notabilités de tout ordre; de l'Union patriotique de France; et enfin celle de M. Georges Thomas, président de l'Union vélocipédiste de France, qui écrit:

Au secrétaire de la Ligue nationale de l'éducation physique, 31, rue Vivienne.

Monsieur,

Après avoir pris connaissance des statuts de la Ligue nationale de l'éducation physique, ayant pour but de fortifier notre race, de la rendre robuste et intelligente, et de la préparer ainsi à la défense de notre sol menacé, je vous adresse ci-inclus la somme de cinq cents francs, [illegible] pour votre œuvre éminemment régénératrice et patriotique.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée et l'expression de mon entier dévouement à notre belle cause.

G. THOMAS,
Chevalier de la Légion d'honneur, président de l'Union vélocipédique de France.

Un fait très curieux et fort rare dans les annales de l'obstétrique vient de se produire à l'hôpital Lariboisière. Il y a quelques jours une femme, au neuvième mois de sa grossesse, se présentait pour la sixième fois dans cet établissement et était admise dans le service du docteur Picard. L'éminent praticien l'ayant examinée lui déclara qu'elle portait trois enfants. Ce diagnostic n'affligea pas trop la brave femme, bien qu'elle eût déjà quatre enfants et qu'elle se trouvât dans une situation voisine de la gêne.

En attendant sa délivrance, elle allait et venait gaiement dans la salle lorsque, dans la journée du 13, étant à la fenêtre, elle appela à l'aide. On s'empressa autour d'elle, on la porta sur son lit, mais on ne put que constater qu'elle venait de mourir étouffée.

La sage-femme qui était alors de service, Mlle Carrier, l'une des plus brillantes élèves de Mme Henry, directrice de la Maternité, eut alors une inspiration qu'on ne saurait trop louer. Songeant aux enfants que la morte portait dans son sein, elle résolut de les sauver. Séance tenante, grâce à son habileté et à ses connaissances gynécologiques, elle parvint à mettre au jour trois bébés parfaitement constitués, trois viables, un garçon et deux filles, ne pesant pas moins, à eux trois, de 7 kilog. 370 grammes. Ces enfants, qui se portent à merveille et qui n'ont pas eu besoin d'être mis dans la couveuse, sont encore, aujourd'hui, à l'hôpital Lariboisière.

Cette triple délivrance fait le plus grand honneur à Mlle Carrier. Très connue, d'ailleurs, du monde médical, et la plus ancienne des quatre sages-femmes qui sont à l'hôpital Lariboisière, Mlle Carrier est l'auteur d'un livre intitulé: les Origines de la Maternité de Paris, ouvrage très estimé et qu'elle n'a consenti à publier que sur les instances d'éminents praticiens.

Quant au père des trois bébés, la mort de sa femme l'a complètement affolé. Alsacien ayant opté pour la France, employé comme manœuvre à la gare de l'Est, il ne gagne que cinq francs par jour, et avec cette somme il lui faut déjà nourrir quatre enfants, dont l'aînée, une fillette de douze ans, s'est constituée courageusement la mère.

En apprenant la fatale nouvelle, le pauvre ouvrier a couru à l'hôpital: il était littéralement fou, voulant donner à tout le monde le peu d'argent qu'il possédait, et s'écriant: "Oh! mes trois enfants sont riches; je vais les faire élever magnifiquement."

Dans la journée, les ouvriers qui travaillent avec lui s'étaient cotisés et lui avaient spontanément offert une collecte. Le malheureux a refusé avec dédain. Cependant, ces enfants—ils sont sept à présent—ne peuvent rester sans secours.

La commission du "Groupe belge" qui a organisé la manifestation sympathique à la France de Tivoli-Vaux-Hall a envoyé au maire de Cransac la somme de 317 fr. 50, produit de la quête qui a été faite à la réunion publique du 11 novembre au profit des victimes de la catastrophe de Campagnac.

Le maire de Cransac a adressé au Groupe ses chaleureux remerciements.

La compagnie de l'Ouest a mis, ce matin, un train en plus, à la disposition des ouvriers. Il y a maintenant trois trains de ce genre sur la ligne de Paris à Auteuil, sur Ceinture rive droite et sur Ceinture rive gauche.

En outre, le premier train de ceinture a fait son évolution complète autour de Paris, sans interruption à la gare de Courcelles, de façon à éviter aux ouvriers les ennuis d'un transbordement et d'un stationnement quelquefois prolongé.

Nous avons dit hier que le comité de Paris de la Société antiesclavagiste s'était réuni. Ajoutons que le cardinal Lavigerie s'est rendu à Rome, où il doit s'entretenir avec le Pape de l'opportunité de provoquer une conférence internationale pour amener les gouvernements européens à tenter, par une action commune, d'abolir l'esclavage africain.

Le Pape a alloué, au cardinal Lavigerie, une somme de 300,000 francs, qui a été répartie entre les divers comités de Paris, Londres, Cologne, Madrid et Rome.

On annonce qu'une mission, composée de cinq officiers du génie français, vient de partir pour Ouargla, oasis à la limite du Sahara, à huit cents kilomètres environ au sud d'Alger, pour dresser un levé topographique de la région. Ce travail a pour but principal d'étudier un système de canaux d'irrigation destiné à assainir le pays en faisant disparaître les nombreux marais qu'on y rencontre.

La durée de cette mission doit être de cinq mois, dont un pour aller et un pour revenir.

On télégraphie de Bordeaux, 17 novembre:

M. Régis de Oliveira, ministre du Brésil, qui vient d'arriver à Bordeaux par le paquebot Niger, est chargé de remettre, au nom de l'empereur dom Pedro II, le grand-cordon du Cruzeiro à M. Carnot, président de la République, et le grand-cordon de la Rose à M. Goblet, ministre des affaires étrangères.

La strophantine.—Dans la séance du 20 novembre, de l'Académie de médecine, de Paris, M. Arnaud, chef du laboratoire de M. Chevreul, ayant lu, dans les comptes rendus de la séance précédente, que M. Dujardin-Beaumetz a signalé l'existence, dans la pharmacopée de cinq ou six strophantines, toutes différentes et qui peuvent introduire une dangereuse confusion dans l'esprit des médecins et des pharmaciens, a fait remarquer que ces produits n'ont pas été analysés rigoureusement ni déterminés d'après leurs caractères physico-chimiques. Une seule est dans ces conditions, c'est la strophantine qu'il a retirée du strophantus Kombé. Il sera toujours, par conséquent, facile de la doser. Son activité n'offre, grâce aux dilutions, aucun danger. On manie chaque jour une substance bien plus active encore, l'aconitine, sans inconvénient. M. Delaborde confirme ces remarques.

Extrait du compte-rendu de la séance du 19 novembre, de l'Académie des sciences, de Paris:

Les bateaux sous-marins.—M. Ledieu, correspondant de l'Académie, communique une note consacrée à l'histoire de la construction des bateaux sous-marins. L'importance de ces bateaux est devenue considérable par le rôle qu'ils sont appelés à jouer pour la défense des côtes ou l'attaque en haute mer des gros vaisseaux cuirassés, ils sont, en effet, les véhicules rapides et cachés d'un engin redoutable, la torpille. M. Ledieu rappelle qu'au point de vue théorique le problème de la construction des bateaux sous-marins a été résolu en 1863 par l'amiral Bourgeois. Mais, à cette époque, on ne savait pas encore manœuvrer assez doucement et sans à-coup les organes d'immersion; on n'avait pas les moyens de comprimer l'air jusqu'à une centaine d'atmosphères. Pour manœuvrer doucement les tubes, tantôt remplis d'air, tantôt remplis d'eau, qui font descendre le bateau ou le ramènent à la surface, il fallait que le servo-moteur de Farcot fût inventé. Le servo-moteur a résolu le problème au point de vue pratique. M. Ledieu conclut son travail en exprimant l'opinion que, pour les bateaux de petite taille, la source motrice à laquelle il faut avoir recours est l'électricité; pour les bateaux de grande taille, on devra préférer la machine à vapeur chauffée au pétrole, comme cela se pratique déjà sur le chemin de fer du Caucase.

—Inoculations du virus rabique.—M. Budjwid expose les résultats des inoculations des moelles rabiques qu'il a pratiquées à Varsovie sur des personnes mordues par des animaux suspects ou manifestement atteints de la rage. En résumé, M. Budjwid a eu d'abord des insuccès qu'il attribue au procédé; il avait adopté le procédé primitif de M. Pasteur consistant dans des inoculations relativement légères de virus de moins en moins atténué. Il a eu recours au traitement intensif, qu'il accentue encore, en réitérant à de courts intervalles les inoculations et en se servant, presque dès le début, de moelles de deux jours, c'est-à-dire très virulentes. Cette méthode lui a réussi: il déclare donc que sa pratique l'autorise à affirmer que ce traitement est aussi efficace qu'inoffensif.

Afin de donner plus de certitude à sa statistique, M. Budjwid s'est résolu à ne faire entrer dans ses calculs que des inoculés mordus sur des parties nues d'ordinaire, ou dénudées accidentellement par les morsures, ou encore ceux qui avaient été mordus par des animaux reconnus rabiques soit par l'autopsie, soit par l'inoculation de leur bulbe.

Par décret, est déclaré d'utilité publique l'établissement, dans le département de la Seine, d'un embranchement à établir entre Nogent et Bry-sur-Marne, sur la ligne de tramway de Vincennes à Ville-Evrard.

Est approuvée la convention passée entre le ministre des travaux publics, au nom de l'Etat, et la société anonyme dite "Compagnie des chemins de fer nogentais", pour la construction et l'exploitation de l'embranchement dont il s'agit.

—Par décret, les eaux-de-vie fabriquées en Corse sont ajoutées à la nomenclature des produits de cette île admissibles en franchise sur le continent français.

—Par décret, le bureau de douanes de Lille (département du Nord) cessera d'être ouvert à l'importation des viandes fraîches.

La Chambre a voté un crédit de 65,000 francs pour l'installation, à Paris, à titre d'essai, d'une chambre frigorifique pour la conservation de la viande destinée aux soldats.

On a découvert une fraude d'une importance considérable commise aux dépens du Trésor par un courtier de sucre. Ce négociant, nommé B...., s'était fait livrer à l'entrepôt de la Villette 28,000 sacs de sucre, qu'il expédiait chaque jour par fractions de 800 à 1,000 sacs à des viticulteurs de l'Hérault. Il n'acquittait, pour ces sucres, que le droit de 24 francs, droit réduit de 36 francs sur celui auquel sont soumis les sucres livrés à la consommation.

Jusqu'ici, toutes ces opérations étaient régulières, mais où elles changeaient de face, c'est à l'arrivée des marchandises dans l'Hérault. Deux employés des douanes de Béziers étaient d'accord avec B.... et s'arrangeaient de façon à faire retourner ailleurs les sacs de sucre, qui étaient alors vendus à la consommation. Le courtier bénéficiait donc de la différence des droits, soit 36 francs par sac, ce qui lui permettait de payer grassement ses complices. Mais un douanier, auquel ses camarades avaient fait des offres d'argent pour obtenir sa complicité, a raconté à ses chefs ce qui se passait.

On mit en état d'arrestation les commis infidèles et une enquête fut ouverte par le parquet agissant simultanément avec la régie: de cette enquête il résulte que plus de 25,000 sacs ont été expédiés de cette manière, sans acquitter le droit complet; c'est donc une somme de 900,000 francs que devra payer au Trésor la maison parisienne, qui avait fourni caution à B...., lequel est en ce moment à l'étranger.

On sait qu'une proposition signée par MM. Albert Pétrot, Rousselle, Collin, Levraud, Deschamps, Daumas, Sauton, Cussat, Darlot, Piperaud et Champoudry, conseillers municipaux, a été déposée à la séance du conseil municipal du 22 octobre dernier. Cette proposition tendait à l'enlèvement d'urgence de la croix qui domine encore le Panthéon, rendu depuis plus de trois ans déjà à sa destination civile. M. Desprès, ayant à cette même séance posé une question sur le montant probable de la dépense, M. Albert Pétrot propose un moyen pratique et économique d'enlever ce symbole, moyen qui avait été pratiqué, du reste, déjà en 1871, et qui consiste à scier les deux bras de la croix. Il ne resterait, par ce fait, plus qu'une hampe au bout de laquelle on pourrait faire flotter les couleurs nationales.

Le conseil municipal consulté a déclaré l'urgence sur la proposition de M. Pétrot, qui fut immédiatement mise aux voix et adoptée. L'affaire en est encore là aujourd'hui et, contrairement à ce qui a été dit, aucun travail préparatoire n'a encore été exécuté jusqu'à ce jour. Le petit échafaudage reliant que le public a pu voir ces jours derniers appendu après les corniches de la coupole, servait et sert encore au travail d'un ouvrier cimenteur occupé à réparer les dégradations produites par les balles qui sont venues frapper le monument pendant les événements de 1848 et de 1871. L'eau de pluie pénétrant dans ces petites excavations produit, paraît-il, quand elles ne sont pas obstruées par le ciment, une usure de la pierre, d'où ces réparations annuelles.

Rappelons que la croix du Panthéon a subi diverses fortunes. Retirée en 1831, elle devait être remplacée par une statue colossale de la Renommée, de Cortot; mais à peine la maquette en carton-pierre fut-elle hissée sur le dôme, en 1838, que la critique l'en fit descendre. Jusqu'en 1852, le dôme demeura découronné. A cette époque, le gouvernement fit placer au sommet de l'édifice la croix de bois qui y resta jusqu'à la fin de mars 1871, et qui fut sciée par les communards. M. Jules Simon la fit remplacer après l'insurrection par la croix de fer actuelle.

Saint-Siège.

Dépêches particulières du *Temps*:

Rome, 19 novembre, 8 heures.

M. Windthorst, le chef du centre en Allemagne, a été invité par le Pape à se rendre à Rome. La nouvelle produit ici une grande sensation; elle n'en produira pas une moins grande en Allemagne. Des conférences de M. Windthorst avec Léon XIII peut sortir une nouvelle attitude des catholiques allemands, source de sérieuses complications pour le gouvernement de Berlin.

Rome, 20 novembre, 9 h. 15.

On avait annoncé que le gouvernement allemand ferait publier un compte-rendu officiel de l'entretien du pape avec l'empereur Guillaume II. Léon XIII, à ce qu'affirme un journal catholique italien, la *Civiltà cattolica* qui, après avoir été un officieux du premier degré sous Pie IX, ne jouit plus de la même situation, Léon XIII aurait pris les devants et aurait fait publier le compte-rendu de sa conversation avec Guillaume II dans la *Civiltà cattolica*. En voici la partie essentielle:

"En recevant Guillaume II, le saint-père, après avoir échangé les compliments d'usage, commença par exprimer le désir qu'il aurait eu de le recevoir dans de meilleures conditions, comme put le faire Grégoire XVI avec Guillaume, roi de Prusse, et même Pie IX en 1883 avec le prince impérial Frédéric. Il déplora en conséquence les conditions auxquelles il se trouvait réduit, et qui sont vraiment déplorables; il fit même observer que la venue à Rome de Sa Majesté avait donné lieu, de la part de la presse italienne, aux appréciations les plus injurieuses pour le Saint-Siège.

"L'empereur répondit en exaltant le grand prestige dont la papauté jouit actuellement en Europe, et déclara que le nom du pontife était entouré partout de respect et de vénération. Quant aux appréciations de la presse, il n'y avait pas lieu d'en tenir compte.

"Le pape reprit que la condition du pontife à Rome est si grave et douloureuse qu'il se trouvait même empêché de rendre visite à Sa Majesté pour ne pas compromettre sa personne et sa dignité.

"A ce point de l'entretien, le saint-père se proposait d'exposer une série de considérations relativement à l'état général de l'Europe, aux périls qui la menacent par suite du continuel progrès des partis anarchiques et à la nécessité d'y opposer une digue. Mais, pendant que le saint-père venait d'aborder ce sujet, l'entretien fut brusquement interrompu par l'arrivée du prince Henri. Ce pénible incident fit naturellement dévier la conversation."

Rome, 21 novembre, 8 heures.

Malgré les efforts que font l'Allemagne et l'Autriche pour empêcher la conclusion d'un accord entre la Russie et le Saint-Siège, les négociations entamées par M. Iswolski avec le cardinal Rampolla sont en bonne voie.

Le cardinal Lavigerie est arrivé; il sera reçu par Léon XIII, qui l'entretiendra de la question de l'esclavage.

Suivant une dépêche de Rome publiée par le *Daily Chronicle*, de Londres, le Pape travaille à une nouvelle encyclique dans laquelle il exposera aux grandes puissances européennes son opinion sur l'opportunité d'un désarmement général.

L'*Osservatore romano* publie la note suivante:

"Quoiqu'ordinairement assez bien informé sur ce qui se passe au Vatican, nous ne pouvons, dit l'*Osservatore romano*, ni confirmer ni démentir la nouvelle télégraphiée à plusieurs journaux étrangers, que le Pape quitterait Rome dans le cas d'une guerre à laquelle l'Italie prendrait une part active.

"Nous croyons être dans le vrai, ajoute ce journal, en affirmant qu'il pourrait arriver que le Pape quittât Rome à regret, le jour où le cercle de fer dont l'entoure le gouvernement italien se resserrerait au point de ne plus laisser au Pape la liberté de ses actes et de ses communications avec le monde catholique."

L'*Observateur* dit qu'il apprend de source absolument sûre de Rome que le Pape a décidé de quitter Rome, en cas de guerre. Cette résolution est positive et, dit-on, irrévocable.

Le Pape a reçu, en audience particulière, la grande-duchesse Catherine de Russie, grande-duchesse veuve de Mecklembourg-Strelitz, accompagnée de sa fille, la grande-duchesse Hélène. M. Iswolski, représentant officieux du gouvernement russe près le Saint-Siège, assistait à l'audience, qui a été assez longue.

La *Germania* publie une dépêche de Rome annonçant qu'après une longue discussion il a été décidé au Vatican que le Pape quitterait Rome si une guerre venait à éclater.

Italie.

Le *Popolo romano* annonce que la Société générale de navigation a approuvé pleinement le plan conçu par son directeur et qui doit être soumis au gouvernement pour lui assurer une flotte de transport répondant aux nouvelles exigences des flottes de guerre.

On inscrirait à la réserve navale 62 paquebots, dont 20 nouveaux, d'un très fort tonnage, construits de façon à être appropriés à leur but en temps de guerre; d'autres paquebots, dont la vitesse serait portée à 15 nœuds à l'heure, seraient employés aux services postaux.

Le personnel mis ainsi à la disposition du gouvernement dépasserait 4,000 hommes.

La Société générale de navigation a l'intention de consacrer une somme de 40 millions au renouvellement et au renforcement de sa flotte.

Le Sénat a voté, hier, le nouveau Code pénal au scrutin secret par 101 voix contre 33.

La Société scolaire italienne *Pro Patria*, réunie, le 19 novembre, en assemblée générale, a décidé la création d'une université italienne et d'une école normale italienne à Trieste.

Les membres de la Société ont assisté dans la soirée à une représentation de l'opéra d'*Ernani* au théâtre Politeama. Au cours de la représentation, le public s'est livré à de bruyantes démonstrations irrédentistes et la police a dû faire évacuer la salle.

L'*Esercito italiano* dément la nouvelle du *Berliner Tageblatt* d'après laquelle l'état-major allemand, après la visite de l'empereur au roi Humbert, aurait proposé des modifications à introduire dans le plan de mobilisation de l'armée italienne afin d'obtenir la prompte concentration de 200,000 hommes dans la vallée du Pô.

L'*Esercito* dit qu'on a pourvu à cela depuis longtemps et que l'état-major allemand est beaucoup mieux informé à cet égard que les journaux. Depuis plusieurs années, les états-majors allemand et italien sont en correspondance, mais il est ridicule de prétendre savoir sur qui portent leurs rapports.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Allemagne.

La *Freisinnige Zeitung* rapporte que le maréchal de Moltke a déposé son testament au tribunal de baillage No 1, de Berlin. Le document, très volumineux, porte sur sa couverture les mots suivants tracés en gros caractères: "Là-dedans se trouve mon testament. Il est interdit d'apposer, par voie judiciaire, les scellés sur mon héritage. Signé: Moltke, maréchal."

Le socialisme continuant à faire de grands progrès en Saxe, en dépit de l'application rigoureuse de la loi de répression, et cherchant par tous les moyens à faire de la propagande parmi les troupiers, les autorités militaires de Leipzig ont interdit aux soldats qui tiennent garnison dans cette ville de visiter le palais de Cristal où se tiennent souvent des réunions révolutionnaires.

L'évêque de Ratisbonne, suivant l'exemple donné par l'archevêque de Cologne, a adressé aux fidèles de son diocèse un mandement qui se prononce en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Dans la *Biographie de Frédéric III*, rédigée sous la direction de l'impératrice Frédéric par M. Rennell Rodd, se trouve cette phrase:

"Si l'amour et les soins de ceux qui l'entouraient, si la sympathie et l'admiration du monde entier avaient pu consoler le malade de son inactivité forcée, de sa force qui déclinait, cette consolation ne lui manqua jamais. Il revenait sans cesse à la sympathie qu'on lui témoignait dans les pays étrangers, et il était particulièrement touché de l'expression de ce sentiment généreux en France."

ABAT—DEJAN—Est décédée le 5 décembre 1888 à 10 heures A. M. JOSÉPHINE CLARA ABAT, Vve de Jean Baptiste Victor Dejan, âgée de 70 ans. Les amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 6 décembre 1888 à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière demeure, 308 rue St Philippe près [illegible].
De la part de ses enfants.

PESSOU—Décédée hier le 5 décembre, à 2 heures P. M. HORTENSE PESSOU, veuve de Victor Pessou, native de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu jeudi, le 6 décembre à 3 heures P. M. de la dernière résidence 360 North Claiborne, entre Columbus et Laharpe.

POURTALET—Décédée le 5 décembre, à 8 heures et demie du soir à l'âge de 4 ans et 2 mois EMMA POURTALET. Les parents, amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents 212 rue Perdido.
De la part de ses parents.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée le 5 décembre à 8 heures et demie du soir à l'âge de 4 ans et 2 mois, EMMA POURTALET, fille du sociétaire A. Pourtalet.
MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de DÉCEMBRE, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, 212 rue Perdido.
Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. Sim[illegible], Secrétaire. 6déc—1f

MESSE FUNÈBRE.

Vendredi 7 décembre à sept heures du matin, une messe funèbre sera dite à la Cathédrale St-Louis—Grand Autel—en mémoire de Mme PLACIDE CANONGE née HÉLOÏSE HALPHEN morte à la Nouvelle-Orléans le 7 décembre 1885.
Les amis de la famille sont priés d'y assister.

Je viens d'être nommé SEUL AGENT de la NAPA VALLEY WINE CO. pour la vente de ce célèbre vin rouge
PRIVATE STOCK,
qui n'est reçu qu'en caisses et que je vendrai $4.50 la caisse de 12 grandes bouteilles. Ce vin est de qualité supérieure. Les personnes désirant goûter les meilleurs vins de la Californie doivent goûter de celui-là. ERNEST C[illegible], 15 rue Carondelet. 10 déc—1 an

TO-KALON.

M. Philippe Forget offre en vente au public les vieux vins des Vins de Californie. Son magasin est au No 150 rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse. Il offre également en vente—pour cause de santé—son Restaurant, No 40 rue Dauphine. 4 oct—au 17 fév

Avis.

$4,595 — Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement un quart de billet de combinaison Nos 32—38—43 classe 350 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier Gros Lot de Quatre mille cinq cent [illegible] piastres le mardi 4 décembre 1888, ledit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous au bureau de A. M. Aucoin, No 8 rue N. Rampart, et que le montant en a été promptement payé sur présentation dudit billet au bureau de la Compagnie.
A. F. FERRET, Pour la Canal Bank, Ville. 6 déc—1f

MÈRES CHRÉTIENNES.

La fête de l'Immaculée Conception étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, les dames qui en font partie sont invitées à assister à la messe qui se dira pour la circonstance, samedi prochain, à 7 heures du matin à la Cathédrale St. Louis.
6 déc—3f H. MIGNOT, directeur.

Bureau de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, 26 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans 5 décembre 1888—Conformément à la Section 2 de l'Article 6 de la Charte, une élection de douze Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au bureau de l'Association le LUNDI 24 de ce mois, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
GEO. LANAUX, Jne., Secrétaire. 6déc—au21

Bureau du New-Orleans City & Lake Railroad Co., 102 rue du Canal—Nouvelle-Orléans 4 décembre 1888.—Avis est par le présent donné qu'une élection pour douze directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la compagnie le LUNDI 17 DÉCEMBRE 1888 de 11 heures A. M. à 2 P. M. Le LIVRE DE TRANSFERT sera fermé pendant dix jours antérieurement au jour de l'élection.
W. E. LEVERICH, Secrétaire. 5 déc—5 au 17 inc.

RICHARD MILLIKEN,
Facteur de Sucre et Marchand Commissionnaire,
No. 185 RUE GRAVIER,
Nouvelle-Orléans, Lne. 4 déc—2m

Compagnie d'amendement des terres marécageuses de la Nouvelle-Orléans (N. O. Swamp Land Reclamation Co.)—Les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de CHAS. LOUQUE, 31, rue Carondelet. 29 nov—7f

CHEMISIER PARISIEN
E. RIGAUT,
Coupeur des premières maisons de Paris
405 Sixth Avenue, New York.
Sur mesure, 6 chemises Wamsutta, $9.
Réparation cols, devants, manchettes.
Spécialité de chemise, caleçons, gilets de flanelle. 1er sept—1 an—Dim Mar Jeu.

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoires, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph. 21 mai—1 an

COLUMBIAN INSTITUTE.
185 Rue des Remparts, (côté Nord.)
Pensionnat et Externat
DE JEUNES FILLES.
Cette institution recommencera ses classes LUNDI 3 septembre. Pour prospectus s'adresser à la directrice Mlle H. FITZGERALD. 2 sept—3m

AVIS.
Bureau de la Pelican Brewing Co.—Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1888.—Le livre des transferts de cette compagnie sera clos pendant dix jours, à partir du 8 décembre 1888.
CHAS. J. SCHUMACHER, Secrétaire et Trésorier. 28 nov—au 8 déc incl

C. F. SCHUMACHER,
Fabricant de bottes et chaussures.
Vient de transférer son magasin du No 311 de la rue Decatur, entre Quartier et Hôpital, au No 46 de la rue Royale.
Bottes et chaussures cousues et vissées, pour hommes en magasin et faites sur commande. 25 nov—1m

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 50 1/2 Union, 2e District.
Leçons chez lui de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
☞ Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc. 14 oct—

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district. 1er nov 88—1 an—mer jeu dim

155 Canal St.

AUX LECTEURS DE L'ABEILLE:

Pour d'intéressants renseignements au sujet de nos TISSUS "DRY GOODS" et ARTICLES DE FÊTES, nous vous référons à notre importante annonce dans le PICAYUNE et le TIMES-DEMOCRAT de Dimanche, 2 Décembre.

Très respectueusement,
D. H. Holmes.
8juil—1 an—dim mar jeu

LES MEUBLES

Longs et Courts, Grands et Petits sont une source d'Economie. Vous les trouverez
—CHEZ—
W. G. TEBAULT,
37, 39 ET 41 RUE ROYALE, N. O.
La Maison où l'on vend le Meilleur Marché dans le Sud.
30 déc—1an Dim Mer VetC

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc., Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE. 1er sept—1an

Téléphone 1146. — ÉTABLI EN 1870. — P. O. Box 2600.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an — Manufacture de wagons une spécialité.

Compagnie d'Assurances du Sud
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
54 .... RUE DU CAMP 54
DATE DE L'ORGANISATION, NOVEMBRE 1882.

Montant des pertes payées	$750,000
Dividendes payés	44 pour cent
Capital-actions payé	$300,000
Actif	460,000

Assurances de Feu, de Rivières et de Mer.

L'actif de cette Compagnie, qui est immédiatement réalisable, assure toutes les garanties désirables aux assurés. Comme la Compagnie est essentiellement LOUISIANAISE, la Direction sollicite tout particulièrement le patronage de la ville et de l'Etat.
ERNEST MILTENBERGER, Président. H. GALLY, Vice-Président.
23 nov—1m SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Wooste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov 88—1an

Young Men's Democratic Association.

Toutes les personnes, exerçant des fonctions publiques et appartenant à l'Association démocratique des Jeunes gens, sont prévenues d'avoir à envoyer leur démission comme tels, avant le 15 décembre 1888. S'ils ne le font pas, leurs noms seront rayés de la liste des membres, conformément à l'article 4 de la Constitution.
Tous les membres qui ont changé de résidence depuis l'élection du 17 avril 1888, sont priés d'envoyer leur nouvelle adresse au soussigné, No 7 Commercial Place, avant le 15 décembre afin que leurs noms soient convenablement inscrits dans les listes, en vue de la préparation des livres de "Ward poll" pour l'élection annuelle de l'Association, dont avis sera donné en temps opportun.
Par ordre du Comité exécutif,
W. S. PARKERSON, Président. 2 déc—7f

R. N. OGDEN,
AVOCAT,
210 RUE CARONDELET. 14 nov—1m

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal. Entre St-Charles & Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs. 25 sept—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Prix de [illegible].

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.
Dimanche, 2 décembre.
Premier Evénement de Société de la Saison.
MISS LILLIAN LEWIS,
Secondée par une Troupe spéciale de Choix.
Dimanche, Lundi soir et Samedi en matinée, DONA SOL.
Mardi et Mercredi soirs et Mercredi en matinée, AS IN A LOOKING GLASS.
Jeudi soir—The New Magdalen. Vendredi soir—An Unequal Match. Samedi soir—L'Article 47.
Prix des places—Galeries, 25c. Secondes, sièges réservés, 50c; Parquets et Premières, sièges réservés, $1. Dimanche, 9 déc.—Augustin Daly's Night Off Company. 1déc—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Rue St-Charles. Semaine Commençant Dimanche, 2 Déc.
Matinées Jeudi et Samedi.
Première apparition en dix ans du favori du Sud M. McKEE RANKIN,
Secondé par Mlle MABEL BERT,
Dans le grand drame émouvant THE RUNAWAY WIFE:
Par McKee Rankin et Fred. G. Maeder.
La magnifique scène de la réception musicale introduisant Mlle Becky Levy, une seconde Patti. Chaque dame devrait voir cette production.
Prix—Galerie 25c; Secondes, sièges réservés, 50c; Parquet et Premières, $1. Dimanche 9 déc—The Skirmish Line. 1déc—

EUGÈNE BRAQUET
Successeur de Pierre Dufort,
Entrepreneur de Pompes funèbres
240......Rue Royale......240
Téléphone 710.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

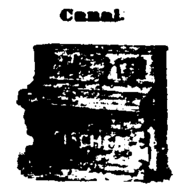

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLÉANS. 1er oct 87—1an

Philip Werlein,
135....RUE DU CANAL....135

LA MAISON La plus considérable et où l'on vend le meilleur marché AU SUD.
Pianos, Orgues
Vendus à des conditions faciles.
Paiements mensuels de $3 et au-dessus.
Musique en feuille, instruments de musique de tous genres.
Soyez sûrs de venir visiter mon magasin avant d'aller ailleurs. 1 sec—

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000.
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, [illegible].
W. R. LYMAN .... Président.
J. H. OGLESBY .... Vice-Président.
CHAS. E. RICE .... Secrétaire.

Directeurs:
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell, U. Marinoni, L. J. Reiss, Lucien Dalery, R. F. W. Bachman, Joseph Kahn, James T. Redd, Chas M. Whitney, J. H. Oglesby, W. R. Lyman, Charles H. Dolsen, S. C. Coulon, Charles Newman, M. Gillis, Chas. E. Rice, D. R. Calder.
Voyez nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma.
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE.
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 8 oct—1 an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 5 DÉCEMBRE—CLASSE No 390
Tirage de 4 heures P. M.

58	23	47	44	69	34	6	12	40	33	17	66	46	21

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 5 décembre 1888—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir—Matinées Mercredi et Samedi.
JIM, THE PENMAN.
Commençant le 9 décembre—RIDER HAGGARD'S "SHE." 4déc—

THEATRE DE L'OPERA.
FRÉDÉRIC MAUGÉ....... Administrateur-Gérant.
Jeudi 6 décembre à midi, grande Matinée gala pour les Dames,
FAUST.
Marguerite..Mlle Hervey | Faust..M. Lafarge.
Entrée générale 50c. Places réservées 75c.
Jeudi soir, 6 décembre, à 7 h. 30,
Deuxième soirée fashionable de souscription,
ROBERT LE DIABLE.
Grand opéra en 5 actes de Meyerbeer.
Robert, M. Berger. Bertram, M. Plain. Alice, Mme Schweyer Lamaitre. Isabelle, Mlle Hervey.
Entrée générale aux soirées de souscriptions, $1. 5 déc—2f

ROBINSONS MUSEUM THEATRES
Semaine commençant Jeudi, 6 Déc.
Salle des Curiosités—Chat rose. Bœuf avec 6 jambes; Herman, l'homme à la peau élastique semblable à une pelote à épingles, et mille autres curiosités. Théâtre No 1—Troupe de variétés musicales De Forest. Théâtre No 2—Demoiselle et son carnaval de nouveautés. 6 déc—tf

Portraits au Crayon
J. EMILE RAVOIRE, ARTISTE.
40 rue Toulouse. 11nov—

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada Mexique, si payé d'avance.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1888.
Liste de publication.

Abadie Henri
Ainsworth Marie, femme Jordy
Alpuente Vve
Augrin Paul
Basset J.
Basset Vve
Blanque Vve
Bordenave Sylvère
Boulais Eugène
Bouley Dominique
Boyer Jean Baptiste
Braquet Marie Anne
Brisset Vve
Brun Jean
Brunet Victor
Caspari Léopold
Casenave Jean
Claere Jacques
Colonna Jean Baptiste
Coppé Marie Catherine ou ses héritiers
Coulon Evariste
Courtois Stanislas
Darlois Marie
David Alphonse
David Justin
De Bar
Delavalle Louis Dame, née Sabathe
Delorme Jean
Desforge Adolphe
Desvignes Jules Ange
Dubreuil Pierre Arsène
Esnault Steen
Estrade Joseph
Faur Jean
Faur Léon
Ferrère François
Flandrin François
Garnas Emile Dominique
Geoffroy Auguste
Hopkins d' Hugh
Jacques Honoré
Jacquin Joséphine
Joret Léon Joseph Adolphe
Knops Jean Hubert
Lalanne Joseph
Lamouroux Jean
Lotermelier Dame
Lévigne Jules
Martino Joseph
Maurin les sieurs
Mantempe Jean
Mantempe Jean Eugène
Mireu J.
Mongeon Eugène
Mugel Victor
Oeslet Vve Raphaël
Ouenibé Jean Joseph
Paragne Jean
Pamphille Eugène
Perreau de Fouterman
Perribert, dit de Nozac Gaston
Piganiol Victor
Pigné Pierre Ambroise
Piland Joseph
Perteur Vve
Robet Vve
Renard Gaston
Santin Ernest
Simon Louis Alfred
Stoddard Howel
Suc Jules
Thompson Philippe
Tuelle Jean Joseph
Vallade Laurent
Vannelle Basile
Withe Althee Delle
Withe Denis Pierre
Withe Emma Delle
Withe George
Withe Octavie
Withe Pauline

LETTRES.

Lapeyrolerie
Poisson Charles
Prudal Germain
Sensibé Philippe

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1887.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

Nouveau Stock.
ELKIN & Cie.,
98......Rue du Canal......98
TAPIS,
Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Ply et Ingrain.
CENTRES ORIENTAL
De toutes les grandeurs.
RIDEAUX,
Madras, Crêta, Bobinet, Colbert et Nottingham.
PERSIENNE
D'un genre tout à fait nouveau.
Etoffes pour Meubles,
Brocatelle, Ammar, Raw Silk, etc.
CORTICINE,
Toile Cirée, Linoleum.
FRANGES
De tous genres.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

TROIS CÉLÈBRES
MACHINES A COUDRE.

La nouvelle machine automatique Singer (si simple). Elle court d'un trait.
La New Singer Vibrator. Plus moderne, fonctionnant plus facilement et plus simple que toutes les autres.
La New Singer Oscillator. Elle est parfaite, scientifiquement et mécaniquement.
Trois questions auxquelles les dames doivent répondre.
1 Préférez-vous une machine avec navette oscillante?
2 Ou avec une navette vibrante?
3 Ou une navette automatique avec fil simple?
Toute bonne machine confectionnée renferme un de ces trois principes.—Celle que vous préférez, vous pouvez l'avoir, à votre choix.
Venez et examinez, ou demandez la liste des prix et le catalogue.
Hall's Bazar Skirt Forms, à vendre.
Agence pour patrons Standard améliorés [Improved Standard Patterns].
Gazettes envoyées par la poste, gratuitement, sur demande.
Le Singer Manufacturing Company, 195 rue du Canal.
1er sept—6m—V C S. E. Rundle, Agent.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS.
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS.
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
27 RUE DECATUR.

Nlle-Orléans, 27 octobre 1888.

Aux actionnaires de la Compagnie internationale mexicaine d'améliorations:

Vous êtes prévenus qu'une réunion générale des actionnaires de la Compagnie sera tenue, à Grunewald Hall, Nos 18 à 22 rue Baronne, dans la ville de la Nlle-Orléans, Louisiane, jeudi, 13 décembre 1888, à dix heures du matin, pour voter sur la proposition faite de porter le capital de la dite Compagnie de un million de dollars à deux millions de dollars, et pour d'autres fins.

A propos de ce qui précède votre attention est appelée sur la résolution suivante adoptée aujourd'hui par le Conseil de Direction de la Compagnie:

"Résolu par le Conseil de Direction de la Compagnie internationale mexicaine d'améliorations, par suite de l'adoption de la résolution convoquant une assemblée générale des actionnaires de la Corporation, et attendu que la loi exige que chaque actionnaire en soit notifié quarante jours avant la date de la réunion, que le livre des transferts de la Corporation sera fermé pour une période de dix jours à partir de lundi, 29 octobre 1888, à 4 heures de l'après-midi.

C. J. MEYER, Vice-Prés.
L. A. ADAM, Sec.
26 oct—1 dim au 13 déc